COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 20 septembre 2018

Membres en exercice: 09
Présents: 07
Votants: 08

Le 20 Septembre 2018 à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint André de Cruzières convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Manuel GARRIDO, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15/09/2018

Date d'affichage: 15/09/2018

Présents: Jean-Manuel GARRIDO, Jean-Claude ESPERANDIEU, DUMAS Robert, LAHACHE

Joël, Gérard DELROT, François ESCHBACH, Bénédicte THOULOUZE.

Absent : Didier CHALOIN. Evelyne PEREZ donne procuration à Jean-Manuel GARRIDO **Secrétaire de séance** : François ESCHBACH est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Août 2018 à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1- Demande de subvention exceptionnelle auprès de l'Etat suite aux dégâts d'orages du 09 Août
- 2- Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Départemental suite aux dégâts d'orages du 09 Août
- 3- Lancement Marché d'appels d'offres pour la réhabilitation d'un bâtiment en "Barrestaurant"

1- Demande de subvention exceptionnelle auprès de l'Etat suite aux dégâts d'orages du 09 Août

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de demander une subvention exceptionnelle auprès de l'Etat pour les dégâts subis aux biens non assurables de la commune lors des intempéries du 09 Août 2018.

Notre commune a été très impactée par l'inondation de la Claysse et ses affluents, des ruissellements et des coulées de boue. Quatre points ont été répertoriés par un technicien du service des routes du Conseil Départemental, à savoir :

1° - Chemin de la Peirille	2.083,20 € HT
2° - Chemin de la Fabrège	3.961,40 € HT
3° - Chemin des Vans	
4° - Chemin du Clos du Baron	2.938,80 € HT
Soit un total de:	10.900,90 € HT

Vote Pour à l'unanimité

2- Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Départemental suite aux dégâts d'orages du 09 Août

Même demande que le point 1 de l'ordre du jour mais cette demande est sollicitée auprès du Conseil Départemental.

Vote Pour à l'unanimité

3- Lancement Marché d'appels d'offres pour la réhabilitation d'un bâtiment en "Barrestaurant"

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en barrestaurant « Bistrot de Pays ». Le 29 juin 2016, par délibération du Conseil Municipal il a été décidé de lancer l'étude de faisabilité du projet avec le concours d'un architecte pour réhabiliter le bâtiment du centre bourg, propriété de la commune, d'une surface de **70 m2** sur la parcelle C 1185.

Le cabinet AGERON et YOT de VAGNAS nous a remis l'étude complète et chiffré du projet précité pour un montant total de **356.000 € HT.** Ce projet comprend : un bar-restaurant d'une surface de **140 m2.** Le permis de construire a été délivré le 07 septembre 2017.

Le dossier complet pour le lancement du marché d'appel d'offres est constitué. A ce stade, il est nécessaire de procéder à son exécution par voie électronique sur achatpublic.com et deux insertions dans deux quotidiens régionaux (Midi-Libre et le Dauphiné Libéré).

Ce marché comprend neuf lots :

- 01 TERRASSEMENT MAÇONNERIE FAÇADES VRD
- 02 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
- 03 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM METALLERIE
- 04 MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- 05 CLOISONS ISOLATION PLAFONDS PEINTURES
- 06 PANNEAUX ISOTHERMES ALIMENTAIRES
- 07 CARRELAGE FAIENCES
- 08 ELECTRICITE
- 09 PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE VENTILATION

Vote Pour 7 Abstention 1 (Robert DUMAS)

L'ordre du jour étant épuisé, Levée de séance à 19h15